ART. 17 N° CL740

## ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juin 2023

D'ORIENTATION ET DE PROGRAMMATION DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE 2023-2027 - (N° 1346)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º CL740

présenté par M. Terlier, rapporteur, M. Balanant, rapporteur et M. Pradal, rapporteur

## **ARTICLE 17**

Au début de l'alinéa 46, substituer au mot :

 $\ll II \gg$ 

les mots:

« Le commissaire de justice répartiteur ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.